



COMMUNIQUE DE PRESSE

M. Pierre Gosnat
Député du Val de Marne

M. Pierre Gosnat, Député du Val-de-Marne et membre de la commission des Affaires Économiques de l'Assemblée Nationale, a interpellé Madame Lagarde, Ministre de l'économie, des finances et de l'emploi concernant l'avenir de l'entreprise SOCOTEC.

Spécialisée dans le contrôle technique, SOCOTEC est la dernière société anonyme de plus de 4000 personnes dont le capital est détenu à 100% par ses salariés. Après 50 ans d'existence, la société en parfaite santé pourrait faire l'objet d'une prise de contrôle par un fonds d'investissement externe. La création d'un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE), dont l'agrément sera discuté au cours d'une Assemblée Générale ce samedi 19 janvier 2008, présume d'une prochaine reprise de l'entreprise par un fonds d'investissement. Les pressions subies par les salariés de la part de la direction font peser des soupçons concernant les intentions de cette dernière ainsi que sur la légalité d'une telle manœuvre.

Le collectif LBO a d'ores et déjà saisi la Haute Autorité des Marchés Financiers, cette opération semblant ne pas être conforme aux dispositions de la loi du 30 décembre 2006 pour le développement de la participation et de l'actionnariat salarié. En ces temps où le gouvernement déclare vouloir développer l'actionnariat salarié, l'exemple de la société SOCOTEC va à l'encontre totale de cette dynamique.

Les désastres sociaux et économiques, dus à la multiplication des LBO (en 2006 ils ont représenté plus de 50% des opérations menées par des fonds d'investissement) sont de plus en plus visibles. Le LBO permet à un groupe de fonds d'investissement ainsi qu'à des managers de racheter l'entreprise avec une mise de fonds qui ne représente qu'une fraction (souvent proche de la moitié) de la valeur de la cible. Le solde est financé par de la dette bancaire remboursée principalement par la remontée des dividendes de la société rachetée tout au long du LBO. Comme la SOCOTEC, les LBO concernent principalement des entreprises en bonne santé financière que ces opérations placent rapidement dans la nécessité de produire un profit maximal à court terme. Ils sont à l'origine de bon nombre de restructurations et de drames sociaux dans notre pays.

L'Etat se doit de prévenir ses manœuvres en engageant des politiques de limitation des possibilités de LBO. Il se doit de mettre un frein aux pratiques sauvages de quelques requins de l'économie libérale mondialisée. Nos entreprises nationales, les salariés français ne peuvent être sacrifiées sur l'autel de la marchandisation et du capitalisme. L'action politique ne doit pas renoncer face à la virulence des sphères économiques. Contrairement à Madame Lagarde qui déclarait il y a peu que la gouvernance de notre pays se partageait à 50% entre la politique et l'économie, il nous semble très dangereux de baisser les bras face aux menaces que fait peser l'économie de marché sur l'ensemble des salariés.

Le 18 janvier 2008.